



PROCÈS-VERBAL
de l'assemblée générale
du Conseil central du Montréal métropolitain-CSN
tenue 6 mai 2015
Salle Marcel-Pepin, au Centre St-Pierre, Montréal

Notre cœur bat à gauche

PRÉSENCES

Comité exécutif

Dominique Daigneault, présidente
Manon Perron, secrétaire générale
Alain Ouimet, 1^{er} vice-président
Suzanne Audette, 2^e vice-présidente
Patrice Benoît, trésorier

Conseil syndical

Judith Huot, santé et services sociaux
Normand-Marc Croteau, LGBT (substitut)
Madeleine Ferland, éducation
Ramatoulaye Diallo, immigration et rel. ethnoculturelles
Étienne Guérette, jeunes
Kim Boyer, santé et services sociaux

Dominique Daigneault et Manon Perron agissent respectivement comme présidente et secrétaire d'assemblée.

1. OUVERTURE

La présidente, Dominique Daigneault, invite les délégué-es à observer une minute de silence à la mémoire de celles et ceux qui sont morts en luttant pour la classe ouvrière et à avoir une pensée particulière pour les personnes victimes du séisme au Népal.

La présidente débute l'assemblée en soulignant le succès de la mobilisation lors du 1^{er} mai. Les militantes et les militants, tant du secteur privé que du secteur public, sont nombreux à avoir répondu à l'appel de participation aux actions de perturbation économique, aux lignes de piquetage symboliques, aux manifs de quartier, et à avoir goûté aux effluves de gaz lacrymogène en fin de journée. Aussi, elle offre un merci tout particulier aux salarié-es du conseil central et de la CSN qui ont appuyé les actions. « Sans tout ce beau monde, rien de cela n'aurait été possible. » ajoute-t-elle.

Elle indique qu'au cours de l'assemblée nous ferons l'annonce d'une journée de réflexion portant sur le bilan et les suites à donner à la lutte à l'austérité, le samedi 30 mai.

Du côté des dernières frasques du gouvernement Couillard, elle rappelle l'annonce du projet de loi 42, dont on a moins entendu parler, et qui prévoit la fusion de la CSST, de la CNT et de la CES. Cela conduira à une perte d'expertise et à une dévalorisation de leurs missions. Les femmes et les non-syndiqué-es risquent d'être touché-es davantage. En plus de transférer des responsabilités à

une nouvelle entité, le gouvernement réduirait les contributions des employeurs à la CNT de 12,5 %. Le ministre Hamad dit vouloir réaliser des économies de 15 M\$, mais elles bénéficieraient aux employeurs québécois qui ont déjà été largement comblés par le dernier budget Leitão.

Comment les membres du CA de la nouvelle entité pourront-ils débattre efficacement à la fois des orientations à l'égard des normes du travail, de la santé et de la sécurité au travail et de l'équité salariale?

Mêmes inquiétudes pour le rôle que jouerait le Tribunal administratif du travail prévu par ce projet de loi, qui vise aussi les regroupements de la Commission des relations du travail et de la Commission des lésions professionnelles. Ce dossier sera suivi par le conseil central.

Du côté du Canada : on peut se réjouir de la nouvelle choc de ce matin : l'élection majoritaire d'un gouvernement NPD en Alberta, mettant fin à 44 ans de règne conservateur et l'élection d'une troisième femme comme première ministre d'une province. Mais il faut quand même prendre cette nouvelle avec un grain de sel, car le NPD en Alberta est loin d'être QS comme l'ont dit plusieurs chroniqueurs politiques. On ne doit pas oublier que si le parti conservateur est relégué au troisième rang, c'est quand même le Wildrose Alliance qui sera l'opposition officielle, parti encore plus à droite que les conservateurs.

Toujours du côté du Canada, en Ontario, des parents ont décidé de ne pas envoyer leurs enfants à l'école pour protester contre le nouveau programme d'éducation sexuelle entre autres parce qu'ils prétendent que le programme veut faire la promotion des lesbiennes, homosexuels, bisexuel-les et transgenres, et que c'est contre leurs croyances. L'opposition vient principalement de groupes religieux, musulmans et chrétiens. Parmi ces opposants, on accuse notamment la première ministre Kathleen Wynne qui est ouvertement lesbienne de défendre ses propres intérêts sur le dos des jeunes. Bref, il y a encore beaucoup de travail de sensibilisation à faire pour lutter contre l'homophobie.

Sur la scène syndicale internationale, le 24 avril a commémoré l'effondrement de l'édifice du Rana Plaza, au Bangladesh, où 1100 travailleuses du textile sont décédées et plusieurs milliers d'autres blessées. Le conseil central a participé à une action soulignant cette tragédie et vous invite à signer une lettre, que vous trouverez sur la page Facebook du conseil central, demandant à l'ambassadeur du Bangladesh au Canada de rappeler aux compagnies incriminées le respect de leurs engagements pour l'obtention des salaires perdus et des indemnités de compensation aux victimes et à mettre en place tout ce qui est en leur pouvoir pour qu'à l'avenir une telle catastrophe ne se reproduise pas.

Enfin, la présidente souligne la présence dans la salle d'une militante de Hong Kong, Mei Lung.

Solidarité !

2. APPEL DES DIRIGEANTES ET DES DIRIGEANTS

Manon Perron fait l'appel des membres de l'exécutif et du conseil syndical.

3. PRESENCE DES DELEGUE-ES DU GRAND NORD

Dominique Daigneault souligne que les délégué-es du Grand Nord ne peuvent être présents à l'assemblée.

4. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Manon Perron présente l'ordre du jour :

1. Ouverture
2. Appel des dirigeantes et des dirigeants
3. Présence des délégué-es du Grand Nord
4. Lecture et adoption de l'ordre du jour
5. Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale du 1^{er} avril 2015
6. Admission des visiteuses et des visiteurs
7. Affiliation des nouveaux syndicats
8. Accréditation des nouvelles et des nouveaux délégués
9. Conflits et mobilisations
 - STT de la Cinémathèque québécoise
 - Invitées : Pascale St-Onge de la FNC et Claudine Viens, secrétaire du syndicat
 - Responsables de service de garde en milieu familial (RSG-CSN)
 - Invitées : Lucie Longchamp, présidente et Julie Roch
10. Jugement de la Cour suprême – loi sur les services essentiels en Saskatchewan
 - Invité : Éric Lévesque, coordonnateur du Service juridique de la CSN
11. Journée internationale contre l'homophobie et la transphobie (campagne 2015)
 - Invité-es : Annie Savage, coordonnatrice de l'Astérisk*, Donald Picotte et Normand-Marc Croteau du comité LGBT
12. Point sur l'austérité
 - Retour sur le 1^{er} mai
13. Semaine nationale de la santé mentale (point d'information par Gilles Bélanger)
14. Divers

**Il est proposé par Denis Kosseim
appuyé par Gilles Malette**

Que l'on adopte l'ordre du jour tel que présenté.

ADOPTÉ

5. ADOPTION DES PROCES-VERBAUX DES ASSEMBLEES GENERALES DU 18 FEVRIER ET DU 4 MARS 2015

**Il est proposé par Marc Gagnon
appuyé par Martin Renaud**

Que l'on adopte le procès-verbal de l'assemblée générale spéciale du 18 février, tel qu'amendé.

Amendement

**Il est proposé par Nicola Grenon
appuyé par Marie-Pierre Boucher**

D'ajouter à la fin du 2^e paragraphe de la page 6 du procès-verbal du 1^{er} avril, après Un débat animé a suivi sur la lutte à mener, ***au cours duquel les membres ont adressé au président de la CSN leurs inquiétudes sur les sorties publiques de celui-ci. Pendant une heure, les délégué-es se sont adressés à celui-ci afin de lui faire part de préoccupations telles que le fait que les militants sont maintenant pris à défendre la CSN; qu'on a besoin de « Jacques » de notre bord; on veut un président de la CSN qui porte notre parole et il faut cesser de parler de la légalité de la grève sociale, mais plutôt de sa légitimité.***

ADOPTÉ

6. ADMISSION DES VISITEUSES ET VISITEURS

Une militante de Hong Kong, Mei Lung, est à Montréal cette semaine. Depuis neuf ans, Mei se consacre à la défense des travailleuses et des travailleurs de la Chine. Elle est conseillère syndicale dans un Centre de travailleurs dont la mission est de promouvoir l'égalité des femmes et la « démarginalisation » de celles-ci.

La secrétaire signale sa présence dans la salle et invite les personnes intéressées à aller la rencontrer après l'assemblée générale.

Ceux et celles qui sont intéressés à l'entendre mais qui ne peuvent aller la rencontrer ce soir, peuvent toujours participer à une conférence qui aura lieu demain soir :

Gender and Capitalism in China Today
Le sexe et le capitalisme en Chine aujourd'hui
Jeudi 7 mai, de 19 h à 21 h
at QPIRG Concordia
1500 de Maisonneuve Ouest, #204 (métro Guy-Concordia)

**Il est proposé par Julien Villeneuve
appuyé par Daniel Dubé**

Que l'on admette les visiteuses et les visiteurs.

ADOPTÉ

7. AFFILIATION DES NOUVEAUX SYNDICATS

Manon Perron présente les syndicats à affilier.

**Il est proposé par Danielle Bélanger
Appuyé par Doug Scott Lorvil**

Que le Conseil central du Montréal métropolitain–CSN accueille et affine les syndicats suivants.

Syndicat des travailleuses et travailleurs de Newrest Servair Montréal - CSN

Syndicat des travailleuses et travailleurs de Mon-TEX - CSN

Syndicat des inséminateurs et services à la ferme du C.I.A.Q. - CSN

Syndicat du groupe ARTV - CSN

Syndicat des travailleuses et travailleurs du Centre hospitalier St Mary's (CSN)

Syndicat des responsables de service de garde en milieu familial de Pointe-de-L'Île - CSN

- SECTION : BUREAU COORDONNATEUR DES SERVICES DE GARDE EN MILIEU FAMILIAL DE SAINT-LEONARD
- SECTION : BUREAU COORDONNATEUR DU CPE LA GRENOUILLE ROSE

Syndicat des responsables en service de garde en milieu familial de Montréal-Est - CSN

- SECTION : BUREAU COORDONNATEUR DE CPE GROS-BEC
- SECTION : BUREAU COORDONNATEUR DE CPE DU MONTRÉAL MÉTROPOLITAIN

Syndicat des responsables de service de garde en milieu familial de Force Vive - CSN

Syndicat des travailleuses(eurs) des centres de la petite enfance de Montréal et Laval-CSN

SECTION - CENTRE DE LA PETITE ENFANCE LES AMIS DE PROMIS

Syndicat des travailleuses et travailleurs des centres d'hébergement du Grand Montréal-CSN

SECTION - LES RÉSIDENCES TOURNESOL

ADOPTÉ

8. ACCRÉDITATION DES NOUVELLES ET NOUVEAUX DÉLÉGUÉ-ES

Mona Edma, du comité des lettres de créance, présente la liste des nouvelles et nouveaux délégués.

Avant de nommer les nouvelles et nouveaux délégué-es, Mona tient à préciser que le militant Daniel Dubé en est à sa dernière assemblée générale comme délégué, puisqu'il prendra sa retraite à la fin du mois.

**Il est proposé par Mona Edma
Appuyé par Marie-Hélène Plourde**

Que l'on accrédite les nouvelles et nouveaux délégué-es :

SE Urgence Santé (FAS-CSN)	Axtli Viau AGO
ST du CSSS de Laval (CSN)	Raymond Boulay AGO
ST du CSSS de Laval (CSN)	Sylvain Lepon AGO
ST du CSSS de Laval (CSN)	Micheline Boisvert AGO
ST du CSSS de Laval (CSN)	Manon Arseneault AGO
ST du CSSS de Laval (CSN)	Jonathan Grenier AGO
ST du CSSS de Laval (CSN)	Marjolaine Aubé AGO
ST du CSSS de Laval (CSN)	Richard Després AGO
ST du CSSS de Laval (CSN)	Claire Bouchard-Chevrier AGO
ST du CSSS de Laval (CSN)	Jean-François Houle AGO
ST du CSSS de Laval (CSN)	Éric Klein AGO
ST du CSSS de Laval (CSN)	René Epinat AGO
ST du CSSS de Laval (CSN)	Sylvain Coulombe AGO
SEE du CSSS de La Montagne-CSN	Marie-Andrée Simard AGS
SEE du CSSS de La Montagne-CSN	Alicia Médina-Karras AGO

ADOPTÉ

9. JUGEMENT DE LA COUR SUPREME – LOI SUR LES SERVICES ESSENTIELS EN SASKATCHEWAN

Manon Perron invite Éric Lévesque, coordonnateur du Service juridique de la CSN à s'adresser à l'assemblée.

Éric présente l'analyse que le service juridique fait du jugement de la Cour suprême portant sur les services essentiels en Saskatchewan. Il souligne que l'opinion de la CSN sur cette question a été entendue par le plus haut tribunal du pays. Par la suite, il nous explique le processus juridique ayant mené à la décision de la cour. Depuis les années 1990 différentes décisions ont permis de faire évoluer les lois du travail. Auparavant, les tribunaux avaient tendance à apprécier

les lois du travail sous l'angle des droits individuels. Mais des décisions, tel l'arrêt du Health Services Government en Colombie-Britannique ont permis de lier le principe de liberté d'association au droit de négocier et le droit de le faire librement sans entrave. Les tribunaux ont progressivement reconnu le processus de négociation et tiennent compte de plus en plus du droit international et des décisions de l'Organisation internationale du travail (OIT). La décision au sujet des services essentiels en Saskatchewan comprend des éléments fondamentaux des droits syndicaux : liberté d'association, de négociation ainsi que les leviers pour mener les revendications dont le droit de grève. En Saskatchewan, les services essentiels étaient déterminés par l'État au niveau des effectifs et le moment auquel de tels services devaient être offerts. Les mécanismes d'application n'existaient tout simplement pas comme c'est le cas au Québec, bien que ceux-ci soient très imparfaits. De plus, aucune possibilité d'appel n'étant possible, la décision de la cour déclare que la grève doit avoir une protection constitutionnelle. Devant ce principe, la loi saskatchewanaise niait le droit de grève.

Ce qui est intéressant pour nous dans cette décision c'est qu'il existe maintenant des barrières de protection du droit de grève qui permettront de revoir certains régimes de rapports collectifs dans quelques cas au Québec, mais en général le Code du travail ici passe le test de la Cour suprême selon l'avis du service juridique de la CSN. Seul le temps pourra nous permettre de prendre la juste mesure des impacts sur le code. En ouvrant ce débat sur le plan constitutionnel, des échanges suivront et des questions de précisions seront posées. Par exemple, il sera peut-être possible de débattre de certaines dispositions des services essentiels : niveau des effectifs requis pour assurer les services (le fameux 90 %) et la liste des services (doit-elle comprendre les cadres?). Pour l'heure, cette présentation témoigne des analyses réalisées par le service dans contexte actuel. Ce jugement va assurément raisonner dans les officines gouvernementales et freinera probablement les ardeurs du gouvernement dans certains cas.

Des échanges et des commentaires de délégué-es suivent cette présentation.

**Il est proposé par Virginie L'Hérault
Appuyé par Robert Daneau**

De recevoir le rapport verbal d'Éric Lévesque au sujet du jugement de la Cour suprême sur les services essentiels en Saskatchewan.

ADOPTÉ

10. CONFLITS ET MOBILISATIONS

Manon Perron invite Pascale St-Onge de la FNC et Claudine Viens, secrétaire du SE de la Cinémathèque québécoise et Lucie Longchamp, présidente des

Responsables de service de garde en milieu familial accompagnée par Julie Roch des RSG à prendre place à la table en avant.

Pascale St-Onge et Claudine Viens ont dressé un portrait de la situation de la Cinémathèque québécoise. C'est Claudine Viens qui prend d'abord la parole pour exposer le contexte et les menaces qui pèsent sur l'institution qui se voue à la préservation du patrimoine cinématographique, télévisuel et des nouveaux médias. Elle explique en quoi la Cinémathèque est unique et qu'il est nécessaire de se porter à sa défense. Enfin, Claudine remercie le SAMVR-CSN, le conseil central ainsi que la Fédération nationale des communications pour l'appui que le syndicat a reçu. Pascale St-Onge poursuit la présentation en soulignant les enjeux de la présente négociation. Elle conclut en invitant les délégué-es à participer à la campagne Appuyons la Cinémathèque québécoise.

Proposition Cinémathèque

Attendu que la Cinémathèque québécoise joue un rôle unique dans la conservation et la diffusion du patrimoine cinématographique, télévisuel et des nouveaux médias;

attendu que la Cinémathèque québécoise souffre de sous-financement chronique depuis trop longtemps et que la convention collective est échue depuis le 31 décembre 2009;

attendu que le ministère de la Culture étudie plusieurs scénarios en ce qui concerne l'avenir de la Cinémathèque québécoise et qu'elle est dans une période cruciale afin d'assurer sa pérennité, son autonomie et son intégrité;

attendu que les subventions accordées à la Cinémathèque québécoise n'ont pas été indexées depuis des décennies et que le gouvernement libéral actuel applique des politiques d'austérité qui minent encore davantage les institutions culturelles;

**Il est proposé par Tony Tremblay
Appuyé par Léa Laurence Fontaine**

Que le Conseil central du Montréal métropolitain-CSN invite ses syndicats affiliés à appuyer la lutte du Syndicat des employé-es de la Cinémathèque québécoise en aimant la page Facebook « Appuyons la Cinémathèque québécoise », en affichant le matériel de visibilité prévu à cet effet et en devenant membre de la Cinémathèque québécoise.

ADOPTÉ

Ensuite, Lucie Longchamp, présidente des Responsables de service de garde en milieu familial accompagnée par Julie Roch des RSG, fait part à l'assemblée du

fait que les RSG sont sans convention collective depuis décembre 2013. Elle fait état de la négociation de leur convention collective avec le ministère de la Famille et le Conseil du trésor. Elle relate les enjeux qui font en sorte que la négociation piétine. Ces travailleuses réclament entre autres, l'équivalent des augmentations consenties dans le secteur public.

Proposition RSG

Attendu que ces travailleuses exigent du ministère de la Famille et du Conseil du trésor une reprise des négociations sur la base de leur demande, soit d'obtenir un traitement équitable avec les travailleuses en centres de la petite enfance (CPE).

**Il est proposé par Robert Poisson
Appuyé par Sylvie Tremblay**

Que le Conseil central du Montréal métropolitain–CSN reçoive le rapport verbal et appuie les RSG FSSS-CSN dans ses revendications pour la négociation de leur convention collective.

ADOPTÉ

11. JOURNEE INTERNATIONALE CONTRE L'HOMOPHOBIE ET LA TRANSPHOBIE (CAMPAGNE 2015)

Donald Picotte et Normand Marc Croteau du comité LGBT sont accompagnés par madame Annie Savage, coordonnatrice de l'Astérisque* pour promouvoir la campagne de la Journée internationale contre l'homophobie et la transphobie, le 17 mai ainsi que les activités qui entourent cette journée.

Donald Picotte prend la parole pour présenter la campagne de la fondation Émergence. Le thème cette année met en vedette les alliés-es. Plusieurs syndicats ont tenu des activités, notamment des tables d'information avec des groupes ayant pour mission de faire la lutte à l'homophobie.

Madame Savage présente la mission de l'organisme l'Astérisque*. Cet organisme est le seul milieu de vie non commercial pour les jeunes LGBT à Montréal. Il tient pignon sur rue dans le quartier Centre-Sud. L'Astérisque*, comme bien d'autres organismes, souffre cruellement de financement alors que son intervention a fait ses preuves. Annie Savage remercie le comité LGBT ainsi que le conseil central pour avoir organisé le dimanche de quilles qui se veut une levée de fonds en soutien à la Coalition jeunesse montréalaise de lutte à l'homophobie (CJMLH).

**Il est proposé par Chantal Morin
Appuyé par Lyne Lepage**

Que le Conseil central du Montréal métropolitain–CSN invite les syndicats à souligner la Journée internationale contre l'homophobie et la transphobie, le 17 mai, en participant au dimanche de quilles, pour amasser des fonds pour la Coalition jeunesse montréalaise de lutte à l'homophobie (CJMLH).

ADOPTÉ

12. Point sur le 1^{ER} MAI

Bilan des actions du 1^{er} mai

Charles Gagnon présente les actions qui se sont déroulées le 1^{er} mai dernier, 1^{er} mai mémorable. Plusieurs syndicats ont répondu à l'appel de la CSN à l'effet de tenir des lignes de piquetage : l'APPA qui était devant le siège social de la CSDM, CSSS Ahuntsic Montréal-Nord, les cégeps en grève, etc. Charles rappelle que les actions se sont tenues en coordination entre la Coalition du 1^{er} mai et la Coalition opposée à la tarification et à la privatisation des services publics (COTPSP). Il signale les activités de perturbation qui se sont déroulées toute la journée. Plusieurs symboles économiques de la métropole avaient été ciblés : Centre de commerce mondial, siège social de Québecor, Place Ville-Marie, siège social de la Banque de Montréal, le Club Saint-James et plusieurs succursales de banques. De plus, des rassemblements se sont tenus dans de nombreux quartiers. Une manifestation des Profs contre la hausse du cégep Ahuntsic a rassemblé plusieurs syndicats des cégeps.

Alain Ouimet dresse un portrait des activités organisées par la coalition lavalloise composée d'une trentaine d'organismes, dont le conseil central. Dès le matin, des banderoles ont été déroulées sur les ponts faisant le lien entre Montréal et Laval. À l'angle des boulevards St-Martin et des Laurentides, un rassemblement a réuni quelque 1000 personnes. Pendant toute la journée, un cortège d'une trentaine de voiture a défilé dans la ville. La journée s'est terminée par une soirée festive.

Dominique Daigneault poursuit en rappelant le mandat que nous nous étions donné sur la journée de perturbation. C'est mission accomplie. Les délégué-es interviennent pour souligner le bon travail de mobilisation et le choix des actions. Les militants et militantes veulent d'autres actions de nature perturbante en vue d'une grève sociale cet automne. On invite le conseil central à ramener la revendication d'une journée de congé férié le 1^{er} mai. Les délégué-es ont trouvé la journée très motivante et mobilisante. En général, la population semblait sensible à nos revendications. Quelques observations signalées par les délégué-es nous permettront de faire le bilan et peaufiner nos stratégies.

Avant de poursuivre le débat, Dominique prend une proposition de prolongation de l'assemblée générale jusqu'à 22 h 15.

**Il est proposé par Judith Huot
Appuyé par Carole Yerochewski**

De prolonger l'assemblée générale jusqu'à 22 h 15, maximum.

ADOPTÉ

Une fois cette proposition adoptée, Dominique introduit une proposition d'appui aux syndicats qui se sont fait imposer une ordonnance de maintien des services lors de la grève sociale du 1^{er} mai.

Proposition sur les cégeps et la grève politique

Attendu que le 1^{er} mai, dans toutes les régions du Québec, l'ensemble des syndicats d'enseignantes et d'enseignants se sont mobilisés en solidarité avec d'autres groupes de la société pour dénoncer les politiques d'austérité destructrices du gouvernement Couillard;

attendu qu'aucune direction de cégep n'avait porté plainte, les syndicats et les directions ayant déjà établi localement des règles pour encadrer le déroulement pacifique des activités ainsi que des modalités afin de minimiser les impacts de la grève sur les étudiantes et les étudiants;

attendu que les syndicats d'enseignantes et d'enseignants de cégep ont adopté des mandats de grève politique avec la détermination, le sérieux et le courage que cela exige, et ce, dans le respect des règles démocratiques de la CSN;

attendu la requête déposée par le Comité patronal de négociation des collègues (CNPC) à la Commission des relations du travail, à trois jours de l'exercice de la grève du 1^{er} mai dernier;

attendu que cette requête a conduit à l'adoption d'une ordonnance constituant une judiciarisation inutile et affligeante des relations de travail dans les établissements;

attendu l'appel du ministre Blais à punir les enseignantes et les enseignants en grève;

attendu que six enseignantes et enseignants du collège de Rosemont ont subi une suspension administrative ;

**Il est proposé par Philippe De Grosbois
Appuyé par Bertrand Guibord**

Que le Conseil central du Montréal métropolitain–CSN dénonce la requête du Comité patronal de négociation des collèges (CPNC) déposée à la CRT et les appels du ministre Blais à sanctionner les enseignantes et les enseignants;

que le Conseil central du Montréal métropolitain–CSN dénonce la décision du cégep Rosemont à l'effet de procéder à des suspensions administratives ainsi que toute sanction pouvant éventuellement survenir;

que le Conseil central du Montréal métropolitain–CSN appuie les syndicats, les enseignantes et les enseignants victimes de sanction.

Après la lecture de la proposition une discussion et des échanges suivent. Une proposition d'amendement est introduite dans le débat.

Amendement

**Il est proposé par Carole Yerochewski
Appuyé par Julien Villeneuve**

Que le Conseil central du Montréal métropolitain (CCMM–CSN) se déclare solidaire de tous ceux et celles qui ont voté la grève pour le 1^{er} mai. Que le CCMM–CSN appelle la CSN et l'ensemble des syndicats à appuyer publiquement la grève sociale et celles et ceux qui y ont participé le 1^{er} mai ou qui la voteront. La grève sociale est légitime et légale.

Laisser sur table

**Il est proposé par Manon Perron
Appuyé par Gilles Malette**

De laisser sur table cette question jusqu'à l'assemblée générale du mois de juin. C'est alors que nous ferons le bilan de notre plan d'action sur l'austérité.

ADOPTÉ

Enfin, la présidente annonce que les délégué-es et membres du conseil central sont invités à participer à une journée de réflexion en préparation du bilan, le 30 mai prochain.

13. SEMAINE NATIONALE DE LA SANTE MENTALE

Faute de temps, ce point n'a pas été abordé.

14. POINTS D'INFORMATION

Les points d'information suivants n'ont pu être présentés, mais la documentation était disponible sur la table à l'arrière.

- Conférence de l'Acef du Nord *À qui profite l'endettement des ménages?*, le 12 mai, 18 h 30.
- Vigile spéciale le 7 mai en soutien à Raif Badawi, Waleed Abu Al-Khair et tous les autres prisonniers d'opinion en Arabie saoudite, devant le Complexe Guy-Favreau, rappelant qu'il y a un an, Raif Badawi était condamné à 10 ans de prison, 1000 coups de fouet et une énorme amende.
- Activité de quilles, le 17 mai pour amasser des fonds pour la Coalition jeunesse montréalaise de lutte à l'homophobie, notamment pour l'Astérisk*, à 13 h au salon de quilles *Darling je t'aime*, 3350 rue Ontario Est. Les billets sont disponibles au conseil central au coût de 20 \$.
- Ciné-féministe, le 13 mai, salle Michel-Chartrand, présentation du film *Le sel de la terre*, goûter servi à compter de 17 h 30. Réservation auprès de Josiane Latour, 514 598-2005.
- Documentation sur la santé mentale.
- Université populaire des NCS du 20 au 23 août. *Repenser l'émancipation*.

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

**Il est proposé par Nicola Grenon
appuyé par Robert Poisson**

Que l'on ajourne immédiatement sans pouvoir épuiser l'ordre du jour.

ADOPTÉ

La réunion est levée à 10 h 15.

Dominique Daigneault
Présidente

Manon Perron
Secrétaire générale

Nombre de délégué-es à l'assemblée : 70

*Femmes : 32
Hommes : 38*

*Officiel-les : 68
Substituts : 2*